



DÉCISION DU PRÉSIDENT

(Prise en application des articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

N° CCAS_2019DC0016

OBJET : RAM - CONCLUSION D'UNE CONVENTION 2019 - UN RÊVE D'ÉQUILIBRE - STÉPHANIE GANDON HUYNH

Le président du Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS (Rhône),

VU les articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n° 022/2014 du conseil d'administration du 29 avril 2014, portant délégation du conseil d'administration au président et au vice-président,

CONSIDÉRANT que le projet éducatif prévoit des ateliers d'initiation et de sensibilisation au massage et à la relaxation pour les enfants et les assistants maternels.

CONSIDÉRANT que le fil rouge de l'année 2019 est l'expression corporelle et le bien-être, la mise en place d'un atelier autour du massage et de la relaxation apparaît pertinent, et répond aux objectifs du projet éducatif.

CONSIDÉRANT que Stéphanie GANDON HUYNH peut assurer cette prestation et répond aux critères du groupe d'assistants maternels en termes de tarif et de disponibilité.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De signer avec Stéphanie GANDON HUYNH, 27 avenue du 8 mai 1945 69500 BRON, une convention au bénéfice des assistants maternels du Relais Assistants Maternels.

ARTICLE 2 : Les ateliers se dérouleront au mois de juin 2019 aux Relais Assistants Maternels, 18 D rue des Marronniers 69960 CORBAS.

ARTICLE 3 : Le coût total maximum de cette intervention est fixé à 215,00 euros TTC. Sur présentation d'une facture conforme, un paiement sera effectué au service fait. La dépense est imputée au chapitre 011 fonction 63 compte 6188 du budget du RAM.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil d'administration.

CORBAS, le 4 mars 2019

Le Président, Jean-Claude TALBOT,



Un rêve d'équilibre
GANDON HUYNH Stéphanie
27 avenue du 8 mai 1945
69500 Bron

Envoyé en préfecture le 04/03/2019

Reçu en préfecture le 04/03/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20190304-CCAS_2019DC0016-AU

S²LOW

Tel : 07.83.03.86.66

Mail : unrevedequilibre@gmail.com

Numéro de SIRET : 832 076 913 00017

Code APE : 9604Z

CONVENTION

Entre : Le ccas de corbas , Place Charles Jocteur 69960 Corbas, présidé et représenté par Mr Talbot Jean Claude

Et : GANDON HUYNH Stéphanie 27 avenue du 8 mai 1945 69500 Bron , pour UN RÊVE D'EQUILIBRE

il est convenu ce qui suit ci après :

Motif de l'intervention : Atelier d'initiation et de sensibilisation au massage et à la relaxation pendant un temps collectif pour les assistantes maternelles et les enfants présents

lieu et dates : les interventions auront lieu au RAM 18 D Rue des marronniers 69960 Corbas aux dates fixées d'un commun accord entre l'animatrice du RAM Stéphanie Luzy et l'intervenante Stéphanie Gandon Huynh

- Les séances se dérouleront sur 1 heure 30 de 9h00 à 10h30 les : **mardi 11 juin 2019 et jeudi 20 juin 2019**

- Les séances se dérouleront sur 1 heure de 9h30 à 10h 30 le : **mardi 02 juillet 2019**

Clauses financières :

Le coût par séance de 1h30 est fixé à 75 euros TTC, le coût par séance de 1 heure est fixé à 50 euros et les frais de déplacements sont fixés à 5 euros par séance.

Une facture de 215 euros comprenant le nombre d'interventions effectuées sera établie en fin de projet . Elle sera payable à réception par mandat administratif.

durée : la durée de cette convention signée en deux exemplaires , est fixée à la durée de cette action et prendra fin au terme de celle-ci.

Assurance : Mme Stéphanie Gandon Huynh déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la société d'assurance MEDINAT.

Clause d'annulation :

en cas d'annulation d'un des 2 parties, il est convenu de reporter la séance à une date ultérieure ; dans le cas où cette option s'avérerait impossible , un dédommagement de 50% de la prestation devra être versé à Mme Stéphanie Gandon Huynh si l'annulation émane du RELAIS ; elle sera annulée sur justification si elle émane de Mme Stéphanie GANDON HUYNH

Fait à Bron, en double exemplaire

Jean Claude Talbot Président du CCAS de Corbas

GANDON HUYNH Stéphanie

Envoyé en préfecture le 04/03/2019

Reçu en préfecture le 04/03/2019

Publié le



ID : 069-266910413-20190304-CCAS_2019DC0016-AU

Envoyé en préfecture le 04/03/2019

Reçu en préfecture le 04/03/2019

Publié le



ID : 069-266910413-20190304-CCAS_2019DC0016-AU